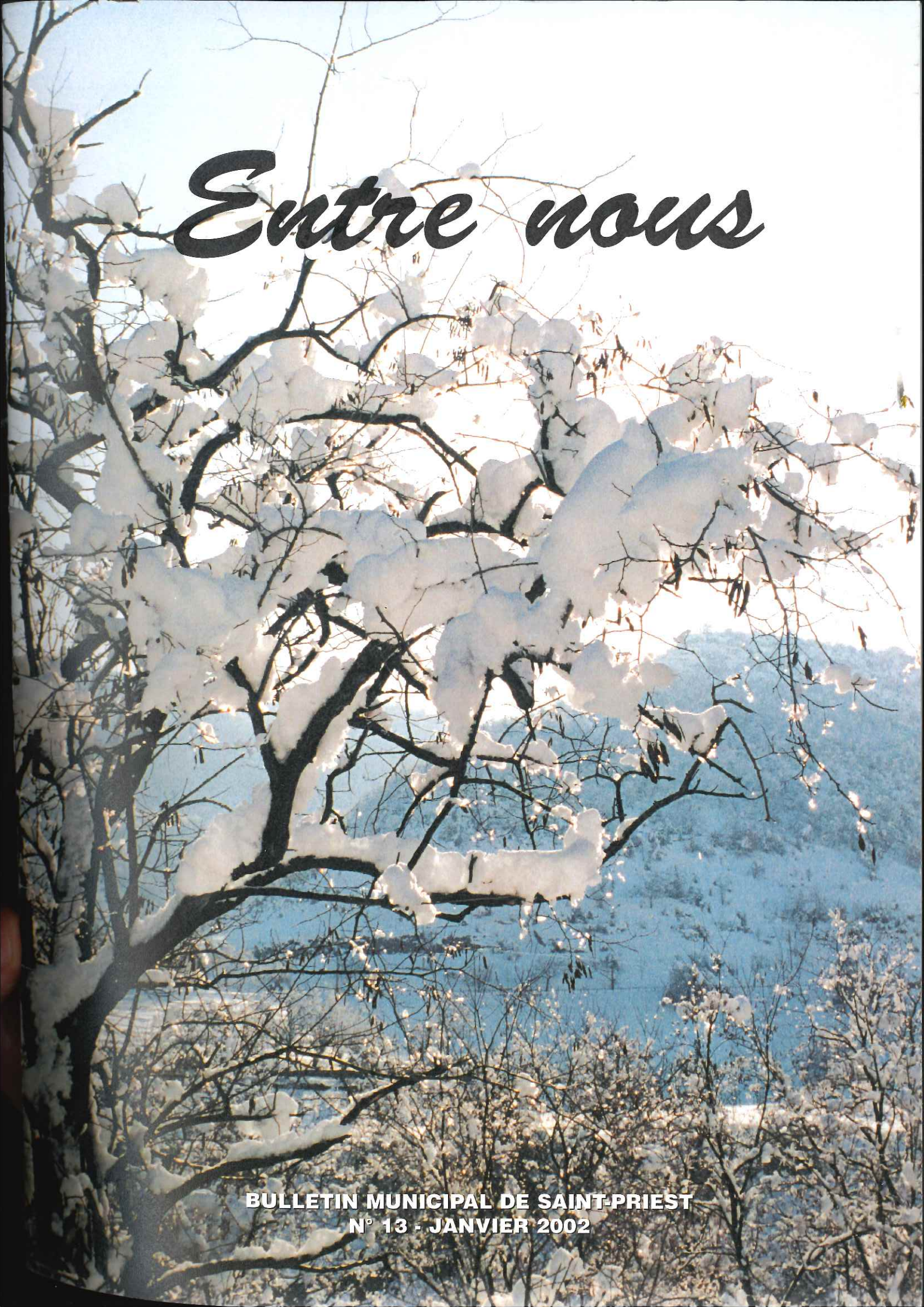




Entre nous

BULLETIN MUNICIPAL DE SAINT-PIEST
N° 13 - JANVIER 2002



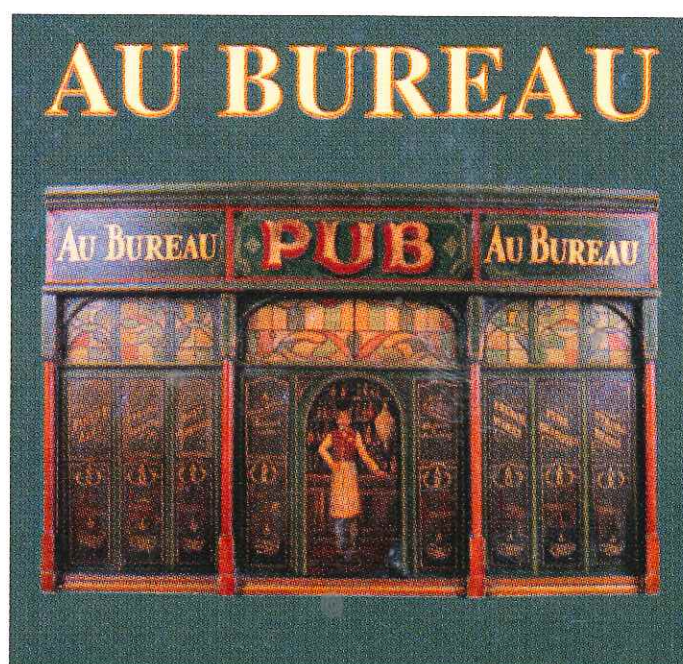
Arts et Jardins

Lucien GARNIER

Création - Entretien - Arrosage intégré

Quartier Gouvernas Est
07000 ST-PRIEST

☎ 04 75 64 36 74 - 06 81 86 88 26
Fax 04 75 65 85 25



Brasserie - Pizzeria
Spécialité de Bières - Ambiance pub
5, cours du Palais - 07000 PRIVAS
Tél. 04 75 64 71 17

Entre nous

L'équipe de rédaction du journal *Entre nous* vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2002.

La nouvelle équipe en place depuis 9 mois, s'est très vite mise au travail. Dans son billet M. le Maire "brosse" l'ensemble des travaux effectués depuis le mois de mars ainsi que les projets pour l'année à venir.

Nous rappelons que l'édition d'*Entre nous* est possible grâce aux annonceurs partenaires ; nous vous invitons donc à leur réserver votre préférence.



Rue du village au début du XX^e siècle

SOMMAIRE

5	Le billet du Maire
6	Le SIDOM
7	Le futur local technique
8	Téléthon 2001
9	Joseph LAURENT, "Prêtre ouvrier"
13	Le cimetière
14	Lo Pibo
17	Le Contrat Educatif Local
18	Votre CCAS vous informe
21	Pêle-mêle
22	Etat civil 2001

Photo de couverture : hiver à Saint-Priest

Journal municipal "Entre nous" n°13

Directeur de la publication : Alain CHAUSSIGNAND

Coordinateur du comité de rédaction municipal :
Philippe MAZADE

Comité de rédaction municipal :
Gisèle GARNIER, Pierre BARRE, Josiane RÉNÉ,
Monique VENNIN, Hervé ISSARTEL,
Laurent CHASSIGNOL, Patrick GRANJON

Secrétariat : Christophe CLUTIER

Articles : responsables des Commissions

Photo couverture : Stéphane LHERMENIER

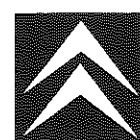
Maquette et impression : Imprim'express - Privas

Dépôt légal : 1^{er} trimestre 2002

Yvonne Coiffure

Rue de la République
07210 CHOMÉRAC

☎ 04 75 65 13 68



SARL VIAZAC et Fils

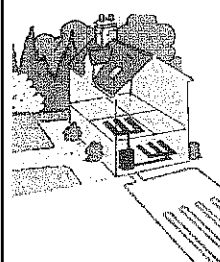
Agent CITROËN

VENTE NEUFS ET OCCASIONS
MÉCANIQUE • CARROSSERIE • PEINTURE
DÉPANNAGE • LOCATION DE VÉHICULES

Zone industrielle Le Lac
07000 PRIVAS

04 75 64 01 41
04 75 64 31 90

Didier MOUTON



Chauffage Géothermique
Climatisation
Pompe à chaleur
Electricité

Le Bas Lignol - 07000 ST-PIEST
Tél. 04 75 64 47 91 / 06 80 33 96 96

SACER

SUD-EST

POUR ALLER PLUS LOIN

**TRAVAUX ROUTIERS & TRAVAUX PARTICULIERS
RÉSEAUX**

Agence de VALENCE

Z.I. - B.P. 17 - 07250 LE POUZIN

☎ 04 75 63 83 00 - Fax 04 75 63 87 88

Secteur d'AUBENAS

48 N ROUTE NATIONALE - 07200 LABEGUDE

☎ 04 75 37 62 26 - Fax 04 75 37 62 29

MINIPHONE* La Ville a son revêtement routier
*Primé Déclat d'Or

Une bonne adresse !...

BOUCHERIE - CHARCUTERIE

Francis MOURIER

2, Rue Diane de Poitiers - Tél. 04 75 64 12 15
07000 PRIVAS

Maçonnerie
Plâtrerie



ETIENNE Frères

60, route des Mines
07000 PRIVAS

☎ 04 75 64 45 56 - 04 75 65 83 62



INTERMARCHÉ

PRIVAS

Les Mousquetaires

OUVERTURE NON STOP DU LUNDI AU SAMEDI

POINT DE VENTE : 8h30 à 19h30

STATION : 7h30 à 19h30

Boulevard de Paste 07000 PRIVAS - Tél. 04 75 64 09 09

LE BILLET DU MAIRE



Comme il est de tradition chaque année à Saint-Priest le billet du Maire du second semestre est consacré aux réalisations effectuées dans la commune durant l'année qui vient de s'écouler et aux décisions qui vont permettre de définir les objectifs de l'année à venir.

123 élèves ont repris le chemin de l'école en septembre et les plus petits ont pu constater que des travaux de goudronnage et d'aménagement avaient été effectués dans la cour de l'école pendant l'été. Ils clôturent ainsi le programme engagé en 1999 et poursuivi en 2000 : la construction d'un préau et la réalisation d'un enrobé de la cour des primaires.

L'entretien de la voirie est une préoccupation constante. La commune a engagé 250 000 F en 2001 pour améliorer les 22 kilomètres de voies desservant tous les quartiers. L'année 2002 sera plus spécialement consacrée à la remise en état des ouvrages d'art.

La télégestion installée sur les trois réservoirs va permettre à terme une gestion plus précise et un suivi des consommations de ce bien précieux : l'eau. Le remplacement des canalisations de la chambre des vannes au réservoir de Lascombes conclura les travaux entrepris depuis plusieurs années pour sécuriser l'alimentation de nos ressources.

Le développement de l'urbanisme sur la commune était conditionné hier par les ressources en eau, aujourd'hui c'est l'avancée du réseau d'assainissement en direction du village qui est indispensable pour l'ouverture de nouvelles zones à la construction. Les négociations engagées depuis quelques mois pour obtenir les autorisations de passage de la conduite devraient aboutir sous peu et permettre le début des travaux en 2002.

La construction d'un bâtiment communal pour les employés du service technique a été votée au dernier Conseil Municipal. Le besoin était évident. Celui-ci sera construit à coté du tennis sur un terrain

appartenant à la commune. L'ancien local "technique" a rendu des services pendant des années mais il n'était plus adapté aux besoins actuels (rangement des véhicules, matériel, impossibilité de travailler à l'abri des intempéries).

D'autres opérations plus modestes ont été réalisées : éclairage public, aménagement extérieur à la salle polyvalente (bacs à fleurs et passage piétonnier), terrain de foot, extension du réseau d'assainissement montée des casernes etc... Certaines d'entre elles feront l'objet de complément de travaux ou seront reconduites comme la programmation de l'éclairage public.

Le projet qui mobilisera toute l'attention des élus sera, n'en doutons pas, le dossier d'aménagement et la sécurité de la route des Mines. La complexité de l'élaboration de ce projet, tant financier que technique, enrichi par la concertation que nous souhaitons la plus large possible avec les riverains, les commerces, les écoles, et les services de l'Etat à qui nous avons confié la maîtrise d'œuvre, nécessitera de nombreuses réunions en 2002.

La vie associative a été particulièrement riche en manifestations ces derniers mois. Aussi permettez-moi de revenir sur deux manifestations qui se sont déroulées au cours du second semestre.

La sixième édition de la Fête des Sources a une nouvelle fois démontré la vitalité des associations de notre village et la mobilisation d'une centaine de bénévoles et d'un public omniprésent.

La journée préparée par le C.C.A.S. pour les Aînés, a été un moment très convivial. En plus du repas ils ont été conviés à une pièce de théâtre intitulée "L'Auberge des Trois Coucous" interprétée entre autre par des élus municipaux qui nous ont montré un réel talent de comédien.

L'année 2001 n'est plus qu'un souvenir. Il est grand temps de se projeter vers l'avenir. Toute l'équipe du Conseil Municipal, se joint à moi pour vous présenter tous nos vœux de bonne et heureuse année pour 2002.

Cordialement

Alain CHAUSSIGNAND

LE SIDOM

DONNE LA PRIORITÉ AU TRI SÉLECTIF

Le syndicat intercommunal de destruction des ordures ménagères (SIDOM) de Privas créé en 1972 a construit et exploité l'usine dès mars 1975, date à laquelle la commune de Saint-Priest a adhéré à ce syndicat.

Aujourd'hui le SIDOM compte 16 communes des cantons de Privas et Chomérac pour une population de 22 800 habitants qui génèrent un flux d'ordures ménagères de 7000 tonnes/an. Deux délégués par communes forme son conseil syndical, présidé par Yves CHEVALIER.

L'incinérateur implanté face à hyper U a cessé de fonctionner en septembre 1999, ne répondant plus aux nouvelles normes européennes (filtrage des fumées). La loi sur les déchets oblige les syndicats à se regrouper pour trouver des solutions au traitement des ordures ménagères respectueuses de l'environnement.

Le SIDOM décide d'adhérer au SYTRAD en 1998 (syndicat de traitement des déchets Ardèche-Drôme) pour apporter une réponse globale au traitement des ordures ménagères.

En parallèle cette nouvelle législation contraint les collectivités à recycler le maximum de déchets en subventionnant les nouvelles installations de la filière de tri et leur fonctionnement.

Le SIDOM a donc mis en place fin 1999 le tri sélectif avec des points d'apport volontaire lui permettant de ce fait, de réduire de 15% son tonnage de déchets. A ce jour, par l'intermédiaire du SYTRAD, les ordures ménagères du bassin Privadois sont acheminées par camions à la décharge agréée de CHATUZANGE DE GOUBET en attendant la construction d'un incinérateur aux normes européennes avec récupération énergétique.

L'objectif du SYTRAD est de recycler 1/4 des déchets (produits secs), de traiter par compostage 1/4 des déchets verts et fermentescibles et d'incinérer le reste.

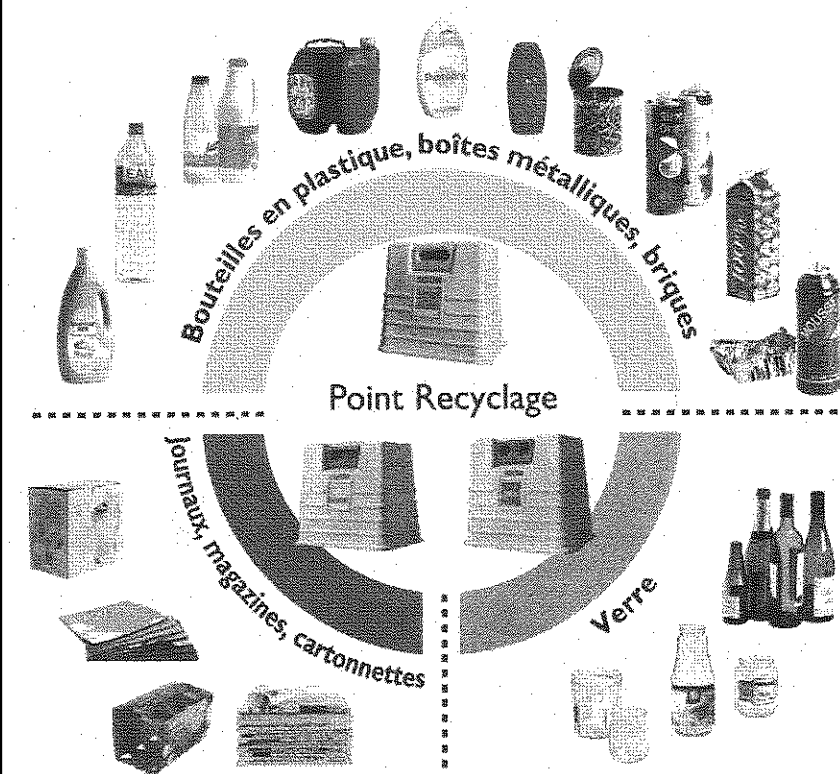
Sur l'ancien site de l'usine d'incinération, le SIDOM est sur le point d'achever pour le printemps 2002

le quai de transfert, la déchetterie générale et la plate forme de stockage des déchets verts. L'ensemble de ces réalisations y compris le démontage de l'ancienne usine et de l'aménagement du site nous coûtera environ 6 millions de francs. Des subventions de divers organismes (département, région...) devrait réduire la facture de plus de moitié.

Le syndicat a opté pour une gestion en régie du site afin de maîtriser la qualité de l'accueil et la durée d'ouverture aux usagers.

Le transport et le recyclage des produits de la déchetterie seront assurés par un prestataire de service. Le coût global du fonctionnement de la déchetterie, du transport et du traitement des ordures ménagères est estimé pour 2002 à 330 F / habitant/an pour l'ensemble des adhérents du

Bien trier pour bien recycler !



SIDOM auquel il convient d'ajouter la collecte effectuée par la commune (62 F / habitant/ an pour Saint-Priest).

Ces coûts sont encore appelés à augmenter du fait des taxes que l'état impose pour l'enfouissement et les investissements qui restent à réaliser pour l'incinération.

Aussi faut-il privilégier le tri sélectif qui réduit d'autant notre masse de déchets à traiter et qui, de plus augmente le taux de participation des organismes finançant le tri.

Pour Saint-Priest la quantité triée, comparée au tonnage de nos ordures ménagères est très satisfaisante : par exemple, sur une année :

- les ordures ménagères représentent 190 tonnes
- Les produits secs recyclés représentent 53 tonnes (verre 48%, papier carton 44 %, corps creux 8%)

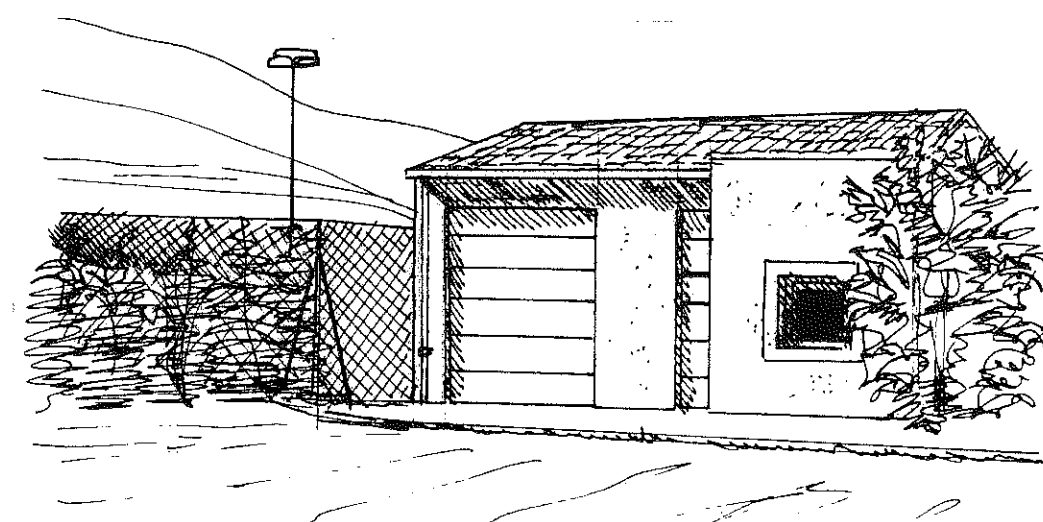
Soit un taux de recyclage de 22 % très proche de l'objectif fixé par le SYTRAD à 25%.

La qualité du tri sélectif reste la priorité (10 % de refus sur corps plats, mais 33% sur corps creux).

Un effort particulier sera fait par le SIDOM pour améliorer l'information des usagers sur les points d'apport volontaire (pose de panneaux) et à domicile (passage d'une personne).

La fréquence de levée des containers sera augmentée en 2002 lors du nouvel appel d'offre de cette prestation.

LE FUTUR LOCAL TECHNIQUE



Ci-dessus nous vous présentons une vue du projet du local technique, dont la réalisation devrait débuter au cours du premier semestre 2002. Ce bâtiment communal sera situé au quartier Belon à côté du court de tennis. Il permettra à nos services tech-

niques de disposer d'un espace de 115 m², plus adapté pour le rangement et le stockage du matériel ainsi que pour la réalisation des travaux à l'abri des intempéries, dans de meilleures conditions. A suivre...

TÉLÉTHON 2001

La commune de Saint-Priest a de nouveau répondu à l'appel de l' Association française contre la myopathie en participant avec 17 autres communes des 2 vallées Ouvèze-Payre aux animations destinées à récolter des fonds concernant les maladies génétiques.

Cette année les Aînés du Charray se sont associés à la municipalité et à l'association de gymnastique volontaire pour organiser diverses activités; Le vendredi 7 décembre à la salle polyvalente, Gisèle GARNIER représentante de la mairie accueillait quelques 120 spectateurs pour une soirée qui débutait par une prestation du groupe folklorique de Saint-Priest.

A l'entracte il a été procédé au tirage d'une tombola et vente du fil rouge (un porte clés : euro course)

et de gâteaux. La projection du film "Billy Elliott" clôturait cette manifestation.

Le samedi 8 décembre, une randonnée pédestre regroupait les marcheurs à Coudoux pour une traversée des Grads jusqu'au pôle de Chomérac. Vers 18 h un moment tant attendu à la salle du Triolet : le match des maires des deux cantons contre les secrétaires de mairies, Alain CHAUSSIGNAND et Agnès JOURDAN représentaient notre commune. France 2 s'est fait l'écho de ce match qui a séduit par sa sympathique originalité, et Radio France Bleu a accordé son écoute à cette rencontre amicale. La recette des manifestations de Saint-Priest s'élève à 12 305 F, somme qui a été entièrement reversée à l' AFM.

Un Organisme pour vous aider
à résoudre vos problèmes
de logement

Vivaraïs

04 75 64 63 09

Office Public d'Habitation à Loyer Modéré
du Département de l'Ardèche

Habitat 37, avenue de Chomérac
B.P. 126
07001 PRIVAS CEDEX

PLATRE - PEINTURE - STAFF

Philippe VIGNAL

LE VILLAGE
07000 SAINT-PRIEST
Tél. 04 75 65 87 57

Mr. Bricolage

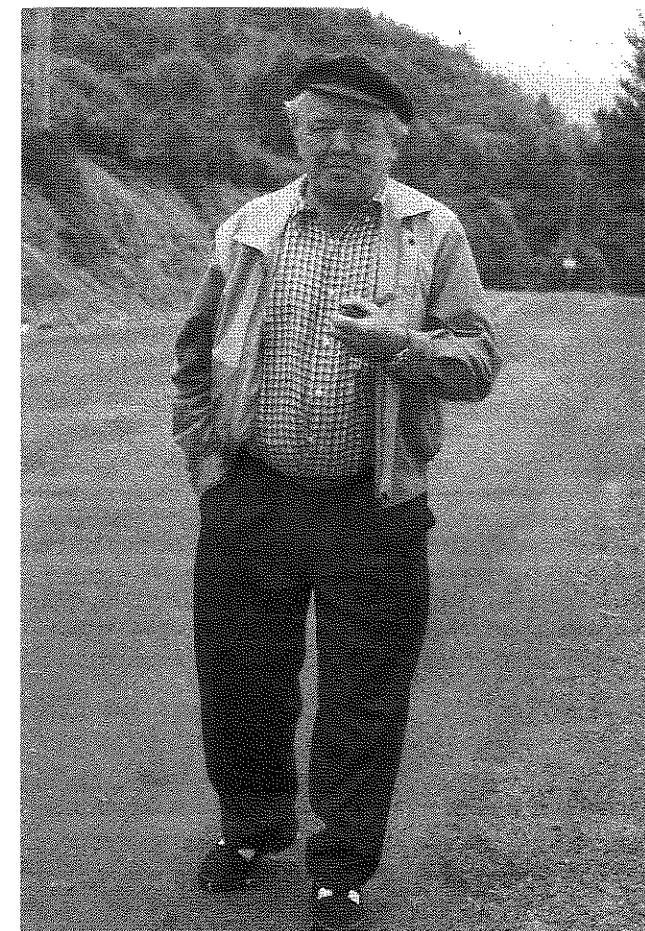
On peut compter sur lui

Z.I. Le Lac - 07000 PRIVAS - Tél. 04 75 64 33 21



chez Mr Bricolage à Privas c'est aussi
LES MATÉRIAUX DU BATIMENT.

JO



*En quatre-vingt treize, fin de l'année,
Est arrivé à Saint-Priest
L'ami de tous, jeune retraité,
Joseph Laurent, prêtre ouvrier :*

*Au volant de sa voiture verte
Ou à pied, dans tous les sentiers,
Au coin des lèvres une cigarette,
Parlant patois dès qu'il pouvait.*

*Personne ici n'a oublié
Toutes les fêtes célébrées :
Rameaux, Noël ou la Toussaint...
Ses paroles nous faisaient du bien.*

*Il y a un an, il se retire
A Sainte Marthe, à Aubenas,
Quelques sorties et des visites :
Famille, amis ne l'oublient pas.*

*Son regard est plein de malice ;
Que d'attention aux plus petits !
Pour ces sept ans passés ici
A l'ami JO disons : Merci !*

*A l'aube de la nouvelle année
On lui souhaite une bonne santé
Quelques rencontres d'amitié
Des promenades à Saint-Priest.*

**7000 Professionnels
en France**

**52 Agences
en Drôme Ardèche**

Acheter, Vendre, Louer, Gérer

Ardèche Immobilier
25, rue de la République, 07000 PRIVAS
Tél. 04.75.64.20.90

FNAIM

PAROLES D'ASSOCIATIONS

Informations publiées par les associations de SAINT-PIEST

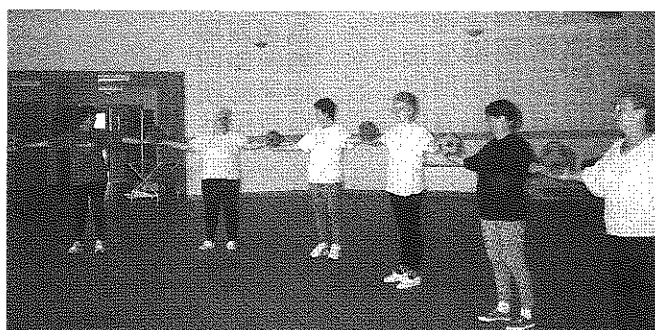
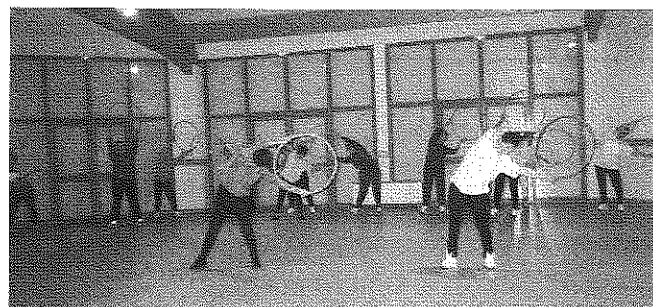
■ ASSOCIATION DÉTENTE OMNISPORTS ET RENCONTRE

Vous présente ses meilleurs vœux pour l'an 2002

Cette première année du 3^{ème} millénaire pourrait se résumer à la G.V. par :

- des anniversaires
 - 100 ans de la loi 1901
 - 30 ans des sections GV Drôme Ardèche
 - 17 ans de notre association.
- Un nouveau logo, le mouvement vitalisé.

Le repas de Noël, la galette des Rois, la sortie à la mer à Cassis et le pique-nique ont rassemblé plus de la moitié des adhérents (174 dont notre premier homme licencié à la GV de Saint-Priest).



Merci à Ginette COSTE notre dévouée animatrice qui nous dispense avec brio huit cours hebdomadaires, un cours de gym douce a été ajouté le lundi.

Merci à Roselyne CREUX qui tout au long de l'été a entraîné la vingtaine de danseuses du groupe folklorique.

L'assemblée générale qui s'est tenue en septembre a approuvé l'adhésion de notre association à la FFRP (Fédération française de la randonnée pédestre)

Le bureau a été renouvelé.

Présidente : M-Odile COTTE

Trésorière : Cathy JAGER

Vice-Présidente: M-Françoise LAPORTE

Trésorière adjointe : Ginette COSTE

Secrétaire : Josette BREYSSE

Secrétaire adjointe : Viviane GAILLARD

La GV tient à remercier Monique GILOUX qui depuis 1987 a assuré avec dévouement la Présidence.

Pour la saison 2001/ 2002, L'association compte 178 licenciés.

Les dates de nos manifestations en 2002 :

20 janvier : sortie neige à Gresse en Vercors

21 janvier : La galette des rois

9 mars : Le repas familial

18,19 et 20 mai : Le voyage à la mer

sortie à la mer : date à fixer

26 juin : pique-nique

Randonnées : 13 janvier, 24 mars et 1^{er} mai.

■ A.C.C.A.

L'association de chasse de Saint-Priest a été créée en 1969, sous la présidence de M. DEFUDE Pierre. Aujourd'hui avec ses 85 adhérents et son nouveau président Jean-Marie VIDAL, cette association est l'une des plus anciennes de St-Priest.

Tout nouveau chasseur doit obtenir le permis de chasser.

La chasse est liée à l'environnement donc un des loisirs les plus sains.

La chasse participe activement au rééquilibrage naturel. Le chasseur ne se sert pas uniquement de son fusil mais il déploie aussi tout son savoir et son énergie pour protéger son univers : Il aménage les terroirs et respecte la nature. La chasse est une passion.

■ L'A.S.S.P.

L'A.S.S.P. a débuté ses entraînements et son championnat sur une excellente pelouse. Les effectifs sont restés stables, malgré quelques départs au niveau des seniors. Les entraînements sont dirigés par Medhi CLAIR et l'avenir semble assuré car on note une sensible augmentation chez les jeunes.

Une quinzaine de débutants entraînés par Christophe Clutier et Simon Delrue.

Douze poussins entraînés par Vincent Sibiodon et François Chasson.

Une vingtaine de benjamins entraînés par Jean-Marc Petit.



Les ententes (-13, -15, -17 ans) fonctionnent avec un troisième club qui est Veyras.

Les -13 sont dirigés par JF Garcia (St-Priest), C Renard (Privas) et P Seita (Veyras).

Les -15 s'entraînent à St-Priest sous la houlette de Ch. Clutier (St-Priest), T. Mohammedi (Veyras), et J. Cairroz (Privas).

Les - de 17 sont entraînés par JC Bulteau (St-Priest), E. Allegoët (Privas) et Z. Moussa (Veyras).

Chez les vétérans c'est toujours la convivialité et la bonne humeur après les matches.

A noter l'entraînement régulier de quelques St-Priérounes qui devrait aboutir à la création d'une équipe féminine la saison prochaine

■ CLUB DES AÎNÉS DU CHARRAY

LE BENJAMIN GRANDIT NORMALEMENT

Dans le Bulletin N° 12 de Juillet 2001, le "Club des Aînés du Charray" a annoncé sa création et esquissé ses projets pour sa première année d'existence.

Cette période va se clore, et déjà pour 2002 quelques nouvelles adhésions viennent de se confirmer. Elles vont ouvrir la voie à d'autres retraités pour rejoindre le Club.

Les rencontres du jeudi tous les quinze jours ont normalement repris depuis le 4 octobre ; elles ont été bien suivies, avec 25 participants en moyenne par rencontre.

La rôti de châtaignes, châtaignes qui ont été offertes par des adhérents et admirablement grillées dans le four de l'un d'eux, a réuni le 8 novembre, 42 participants à la grande satisfaction des présents.

Pour la première période de 2002, le Club a décidé d'organiser le vendredi 8 février sa première manifestation ouverte à tous sous la forme d'un

Thé Dansant Musette,

qui se déroulera dans la Salle Polyvalente de 14h30 à 19h. Nous souhaitons que chacun se mobilise pour assurer le succès de cette première.

Le Club a retenu, pour étoffer ses activités de janvier à mai prochain les projets suivants :

- Séjour sur la Costa Brava en Espagne du 18 au 23 février avec une agence spécialisée.

- Journée détente, une ou deux, avec repas commun au restaurant pour visiter certaines réalisations et curiosités des environs (Parc des Oiseaux à Villars-Dombes 01, village typique et toits de chaume dans la région du Chambon-sur-Lignon 43...).

- Repas d'amitié dans un restaurant ardéchois pour clore, comme en 2001, la première partie de cette année le 31 mai.

La cotisation 2002 a été fixée à 16 euros (le plus proche de la cotisation précédente à l'arrondi près). Cette modeste contribution personnelle à la vie du club doit permettre à un maximum de retraités de connaître l'ambiance, la cordialité et la convivialité qui sont les points forts de nos rencontres. Plus il y aura de participants, plus il s'exprimera de souhaits différents, et plus il pourra s'élaborer de projets intéressants chez les Aînés du Charray.

Pour adhérer au Club, s'adresser à Mme R. Clauzel à Gouvenas, tél. : 04 75 64 42 41.



Quartier des Mines - 07000 SAINT-PRIEST
Tél. 04 75 64 02 03 - Fax 04 75 64 04 65

"Chez JO"

BAR
TABAC

Route des Mines
07000 ST-PRIEST

POUR TOUTES
VOS MENUISERIES ALUMINIUM

villas, bâtiments publics,
façades, magasins, vérandas,
fermetures, loggias, etc.

consultez un spécialiste

ESCHARAVIL
menuiserie
ALUMINIUM

ZI Le Lac - BP 201
07002 PRIVAS cedex
Tél. 04 75 64 44 55
Fax 04 75 64 55 55

LE CIMETIÈRE

La mort fait partie de la vie, il est de notre responsabilité de la prévoir et de la rendre plus supportable à nos concitoyens. Mais, la modernité en venant bousculer un ordre établi est venue nous poser des questions bien difficiles à résoudre. Comment faire face à une modification des usages thanatologiques¹ et à l'abandon des sépultures familiales ? De nouvelles pratiques sont aujourd'hui entrées dans les mœurs : la crémation par exemple qui permet soit d'épandre les cendres du défunt sur un site, soit de garder l'urne funéraire, soit de la placer au cimetière dans le columbarium ou dans une sépulture traditionnelle. A St-Priest le projet du columbarium et du jardin du souvenir est à l'étude ; les travaux sont programmés dans le courant de l'année 2002. Reste posée la question des tombes abandonnées.

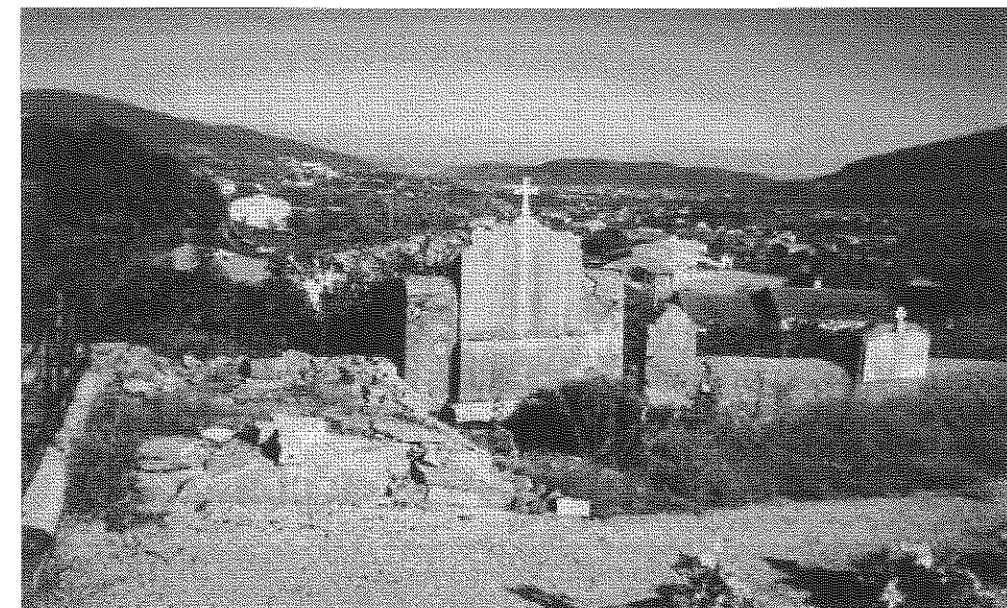
La grande difficulté repose sur le fait que ces concessions ont été achetées "à perpétuité" et que la recherche des ayants droit est impossible : émigration, disparition des familles ; les raisons ne manquent pas.

La loi prévoit une procédure² : "la reprise de concession". C'est une procédure complexe et longue qui permet à terme de rendre disponibles ces sépultures abandonnées.

Le maire, conformément à la loi a pris un arrêté constatant l'état d'abandon. Cet arrêté a été affiché en mairie et sur la porte du cimetière ; de petits panneaux ont été apposés dans les allées, devant les tombes présumées abandonnées.

Trois années devront s'écouler, et si d'ici là aucune famille ne s'est manifestée, si la concession est toujours en état d'abandon, le maire, après délibération du Conseil Municipal, par un second arrêté déclarera officiellement la dite concession reprise par la commune.

Si parmi les lecteurs qui ont remarqué la présence de ces petits panneaux, il en est qui peuvent nous donner des renseignements permettant de localiser les familles concernées, nous les prions de nous informer : une action plus simple de rétrocession pourrait alors s'envisager.



C'est de cette seconde question que traitera cette communication. Après avoir décrit la situation de départ, évoquées les contraintes, nous situerons notre projet et son état d'avancement.

Sur un total de 204 tombes recensées dans le cimetière, 27 sont apparemment en état d'abandon. L'abandon est plus ou moins manifeste : les caveaux de pierre exposés à l'est ont mieux résisté que les tombes exposées à l'ouest. Parfois la végétation a envahi la sépulture. Des pierres tombales sont cassées, basculées, illisibles. En certains endroits le mur d'enceinte est en passe de s'effondrer. Outre l'aspect esthétique des choses, se posent ici et là de réels problèmes de sécurité que la commune ne peut pas traiter puisqu'une concession perpétuelle est assimilable à une propriété privée.

¹ La thanatologie est l'étude des différents aspects biologiques et sociologiques de la mort.

² Article L.2223-17 du Code Général des collectivités territoriales.

*Mes chers amis quand, je mourrai,
Plantez un saule au cimetière,
J'aime son feuillage éploré,
La pâleur m'est douce et chère,
Et son ombre sera légère
A la terre où je dormirai.*

Alfred de Musset, "Lucie" - 1835

LE PIBO

Si, comme pour les mariages bien arrosés le bonheur est assuré, cette journée de tradition sera un prélude de félicité pour notre village !

Ce samedi après-midi 20 octobre 2001, il pleuvait copieusement. Les escoutous (éclaircies) étaient rares.

Tous les élus étaient présents pour respecter, dans ce qui leur a paru le meilleur, la coutume du "pibo".

L'usage pour durer à besoin de se transformer en fonction des mentalités, des nécessités et de la vie de la société qu'elle rythme.

Respecter la tradition consiste à en prendre les significations et les rites qui peuvent traverser le temps et être partagés par ceux d'aujourd'hui et leurs enfants.

Nous avons planté 15 arbres pour à la fois remercier nos concitoyens de leur confiance, placer ces six années sous un signe de vie, et marquer notre attachement à la nature.

Un cyprès d'Italie, un chêne rouge et un mûrier blanc à l'école.

Des érables sycomores, eucalyptus, micocouliers, mûriers blancs, cèdres, platanes, ormes et chênes le long de la salle polyvalente.

Puis nous avons entouré une table d'amitié et de rituelles libations...



Trois coutumes peuvent être considérées comme les origines de cette tradition du "pibo". Elles sont liées entre elles par un acte, un symbole et une signification :

L'acte : planter

Le symbole : l'arbre (surtout le peuplier)

Le sens : fêter la vie, le printemps, le renouveau.

La première coutume est la maïe ou belle de mai.

"Le premier dimanche de mai on célèbre la fête des fleurs. On voit sur les chemins les plus fréquentés, et à l'entrée des rues, un siège élevé et orné de guirlandes, où s'assied une jeune fille couronnée de roses, entourée d'autres jeunes filles qui composent la cour de cette reine champêtre, qu'on nomme la maïe ou belle de mai. Ses compagnes demandent aux passants quelques pièces de monnaie qui servent à des offrandes où à un festin où se réunissent ces jeunes enfants". Dans une ancienne histoire de Provence écrite par Nostradamus il est dit qu'à l'origine il était d'usage de donner un baiser à cette belle de Mai, mais que la malice s'en mêla, qu'au lieu d'une jeune et jolie fille on avait choisi la plus laide et que les passants s'exonéraient par une offrande du baiser obligé. Si l'on en croit Annet Reboul (Mœurs d'Ardèche au XIX^e siècle, Valence, 1846, P.309) "La nouvelle reine improvisée, riche d'attraits et éblouissante de parure prenait alors le nom de **Maye de Créé**, qui est évidemment la **Maia** ton créon des Grecs, la **nourrice des vivants**".

Delacroix nous parle de la fête en l'honneur de Flore que l'empereur Claude institua. Elle était une imitation des fêtes majuma, qui, des côtes de la Palestine passèrent chez les Grecs et les Romains. Elle durait sept jours, se célébrait à Ostie sur les bords de la mer, et se répandit au III^e siècle dans toutes les provinces. La fête de la maïe n'est qu'un reste de celle-là.

Mais l'usage de planter et de chanter les maïs est celte ! Selon Paul Paya car "pour les Celtes, le 1^{er} mai était la fête symbolique du mariage de la Terre et du Ciel" (folklore de Saint-Agrève). Quant à Jean de La Laurencie, il n'y a aucun doute : "La perche fleurie du 1^{er} mai, symbole du renouveau printanier, marque une grande fête solaire Celte. La tradition d'orner ce jour-là les rues d'arbres verts plantés en découle. Mazon nous raconte qu'autrefois, dans tous les villages du Bas-Vivarais, les jeunes gens allaient, le 1^{er} mai ou plutôt la veille au soir, couper autant de peupliers qu'il y avait de maïs à planter à la porte des jeunes filles du pays". Mais plus près de nous, en mai 1931, Pimpanello écrivait : "à Saint-Alban-sous-Sampzon, Chandolas, Grospierres. Dans la nuit du 30 avril au 1^{er} mai, les jeunes gens vont couper de jeunes peupliers sur les berges du Chassezac pour planter des maïs sous les fenêtres des filles du village. Toutes les filles – même les vieilles, très vieilles – ont leur mai. Les plus belles, les plus aimées ont naturellement les plus beaux peupliers fleuris de marguerites, de lilas, de roses. Si c'est offenser une fille en ne lui plantant pas de mai, c'est lui faire une grave injure que de lui planter un arbre qui a porté des fruits (figuier, cerisier, aubépine, etc.)..."

"Une autre coutume – écrit Menfouté dans son Armagna de 1939 – qui dure encore en bien des pays d'Ardèche, c'est de planter un **maï** à quelque nouvel élu. Si l'usage s'en est perpétué de nos jours, il faut bien dire qu'il a dégénéré et que l'on se contente de mettre en terre un pibo avec ses racines."

Il en allait bien autrement jadis si l'on en croit Menfouté. "Ici, par exemple, on choisit un peuplier très vigoureux et très haut. Les électeurs, auxquels se mêlent des jeunes gens qui ne le sont pas encore, vont au jour dit, couper le grand peuplier. On le dépouille de toutes ses branches et de ses rameaux, sauf le joli bouquet de la cimo lo fino pouncho. Puis on l'enrubanne. Et quand c'est fait on l'enlève et on le charge dans toute sa longueur sur les solides épaules des plus forts, un rang de

porteurs d'ici, un rang de là. L'on a vu jusqu'à 50 hommes, peut-être plus, courbés sous le poids du maï de gloire. D'ordinaire on hisse le héros de la fête. C'est-à-dire l'élu, sur le maï et on le promène en triomphe, assis d'escambarlet (à cheval) à travers le village jusqu'à sa demeure. Et là, tout près de la maison, on plante le grand maï, mais non sans y avoir attaché un drapeau tricolore à la cime". En Basse-Ardèche on utilisait souvent un pin.



"Mais ici comme ailleurs pour que le maï tienne bon, il faut le bâtir et l'arroser... C'est pourquoi on fait un solide et copieux repas froid, saucisson, jambon, gigot, fromage, etc, où le vin du pays coule à flots... On en boit des sestiers et des sestiers ! Et plus encore !"

Ça durait tout le jour et jusqu'à une heure avancée de la nuit. Quant au maï il restait planté un an, deux ans parfois...

Une autre coutume enfin consiste – lorsqu'on a monté la

charpente d'une maison en construction – à hisser un rameau vert ou un drapeau sur son faite. Là encore le propriétaire doit l'arroser avec force litres, sous peine de voir "la maison s'écrouler".

Ainsi les traditions vont se transformant. De nos jours nos jeunes chantent les maïs et il n'est pas rare de voir au faite d'un toit neuf une branche verte ou un drapeau. Mais je ne suis pas sûr que nous y attachions le même sens que nos aïeux : planter un arbre comme un trait de vie entre terre et ciel, signe de renouveau et de joie partagée. C'est le cycle de vie qui nous a fait planter les arbres fin octobre plutôt qu'en mai pour qu'ils prennent bien. Il nous reste à imaginer : Les arbres, des bancs et, par une belle après-midi d'été, des conversations nourries... le bien-être.

Documentation extraite de l'œuvre de Charles Forot et Michel Carlat "Le feu sous la cendre"

PLOMBERIE - ZINGUERIE - RAMONAGE
CHAUFFAGE FIOUL - GAZ - CONTRAT D'ENTRETIEN

E.U.R.L. RÉNÉ Bruno

Quartier Belon, 07000 ST-PRIEST
Tél. 04 75 65 82 67



**MULTI
SERVICES**

Plomberie - Electricité - Serrurerie...

Dom. 04 75 64 67 68
Auto 06 09 37 78 91

Benoît Sibiodon - 07000 ST-PRIEST

RESTAURANT - PIZZERIA LE MINERAL - PIZZA'CRIO



Livraison à domicile
Fermeture dimanche midi
et mercredi

Route des Mines - SAINT-PRIEST
Tél. 04 75 64 38 65

LA MARQUINETTE

Pâtisserie - Confiserie
A. NIEDDU

1, rue Croix du Roure - 07000 PRIVAS
Tél. 04 75 64 14 33

QUINCAILLERIE BLACHIER

1, Place Victor Hugo - PRIVAS - Tél. 04 75 64 11 57

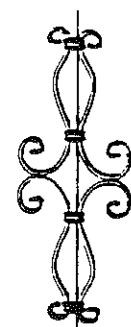


- TRONÇONNEUSES
- DÉBROUSSAILLEUSES

STIHL

N° 1 mondial

UN SPÉCIALISTE A VOTRE SERVICE



SERRURERIE
MENUISERIE MÉTALLIQUE
FERRONNERIE

Maurice VIDAL

Les Vignes
07000 Saint-Priest
Tél. 04 75 64 38 47

ENTREPRISE DE MAÇONNERIE GÉNÉRALE

Jérôme BANNIER

Quartier Les Mines
07000 PRIVAS

☎ 04 75 64 76 34

LE CONTRAT EDUCATIF LOCAL (C.E.L.)

Dans le cadre de l'intercommunalité (Coux, Flaviac, St-Julien-en-St-Alban, Veyras) la Mairie de Saint-Priest a signé un Contrat Educatif Local avec la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports ainsi que la Caisse d'Allocations Familiales.

Le contrat a comme finalité :

- D'aider l'enfant et le jeune dans la construction de sa personnalité, dans ses relations avec les autres et l'accès au savoir et à la culture
- Il permet également de réduire les inégalités dans l'accès aux loisirs et à l'expression.

Les porteurs du projet Contrat Educatif local sont le Foyer des jeunes et d'Education Populaire de Flaviac et la Mairie de Flaviac.

Il va permettre cette année l'ouverture du centre de loisirs :

- les mercredis après-midi à partir de la mi mars.
- au mois d'août avec des camps pour les adolescents.

- Les activités du mercredi comprendront :
 - Une découverte de mondes imaginaires par les contes.
 - Découverte du livre et de sa conception (reliure, imprimerie, illustration...)
 - Des cours de dessin avec visite d'expositions pour l'apprentissage des artistes en herbe.
 - La découverte de sports collectifs comme le korfball, le vélo et d'autres activités en projet.
 - Nos enfants pourront également avoir accès à de nouvelles activités éducatives sur le bassin Privadois :
 - Ateliers de théâtre organisés par la Compagnie JANVIER.
 - Activités pour les adolescents de 13 ans :
 - mob-cross
 - spéléologie
 - tir à l'arc
 - camp de ski en février (places limitées)
- Si vous êtes intéressés par l'une de ces activités, veuillez prendre contact avec Sophie REYMOND au Foyer des Jeunes d'Education Populaire de Flaviac F.J.E.P. au 04 75 65 74 30



**AGNÈS
COIFFURE**
MIXTE
à domicile

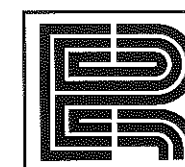
Quartier Lignol
ST-PRIEST
07000 PRIVAS

04 75 64 49 51

TWINNER
les techniciens du sport

Avenue Marc Seguin - ZI Le Lac
07000 PRIVAS

Tél. 04 75 64 11 35
Fax 04 75 64 06 18



**rampa
entreprises**

- Canalisations sous pression - Assainissement - Feeder de gaz -
Lignes aériennes et souterraines - Télécommunications -
Electrification rurale - V.R.D. - Préfabrication

07250 LE POUZIN - B.P. 14 - Tél. 04 75 85 90 90
Fax 04 75 85 89 01 - 04 75 85 89 02

VOTRE C.C.A.S. VOUS INFORME

QU'EST-CE QUE L'A.P.A. ?

■ L'ALLOCATION PERSONNALISÉE D'AUTONOMIE



La loi n° 2001-647 du 20 juillet 2001 relative à la prise en charge de la perte d'autonomie crée une nouvelle prestation. Elle est destinée à permettre aux personnes âgées en perte d'autonomie de recourir à toutes les aides nécessaires pour l'accomplissement des actes de la vie quotidienne, qu'elles soient maintenues à domicile ou hébergées dans un établissement d'accueil.

"C'est une aide en nature" qui sera affectée à la rémunération d'aide à domicile, de téléalarme, d'amélioration du logement...

Elle entre en vigueur le 1^{er} janvier 2002, elle remplace la P.S.D. (Prestation Spécifique de Dépendance)

Elle s'adresse à toute personne résidant régulièrement en France

- âgée de 60 ans et plus,
- dépendante
- Quel que soit le montant de ses ressources,
- Qu'elle habite à son domicile ou soit hébergée en établissement d'accueil.

Ouverte à tous, l'A.P.A. apporte des améliorations importantes:

- pas de plafond de ressources,
- pas de récupération sur succession,
- attribuée aux personnes moyennement dépendantes.



Quelles sont les démarches à effectuer ?

- Retirer un dossier à la mairie (Centre Communal d'Action Sociale : C.C.A.S.) ou au centre médico-social de son domicile.
- Remplir le questionnaire, fournir les pièces demandées, déposer le tout à la mairie (C.C.A.S.) ou au Centre médico-social. Une fois vérifié le dossier sera instruit par les services du Département.

Le degré de dépendance sera évalué au cours d'une visite effectuée par un membre d'une équipe médico-sociale du Département.



UNE RENCONTRE TRADITIONNELLE CHALEUREUSE

Le déjeuner des personnes d'un certain âge (à partir de 65 ans) a eu lieu le mercredi 5 décembre à la salle polyvalente. M. le Maire, les membres du C.C.A.S. et plusieurs conseillers étaient présents pour recevoir plus de 85 personnes. Le repas était excellent, et les convives en très bonne forme. Des histoires et des chansons se sont échelonnées entre les plats et ont égayé la journée.

Entre le fromage et le dessert... Surprise ! Les invités sont venus s'installer devant le rideau rouge posé exclusivement pour cette journée, et ont assisté à une pièce vaudeville : "L'Auberge des trois coucous", présentée par la troupe théâtrale de "chèvre écorchée"

Dans la fantaisie, la bonne humeur et de temps en temps l'improvisation, les acteurs se sont "éclatés" grâce au public très chaleureux et coopératif.

Un 7 d'or aurait pu être décerné au metteur en scène et décorateur Josiane RÉNÉ.

Bravo à l'ensemble des acteurs et merci à tous les bénévoles du CCAS.

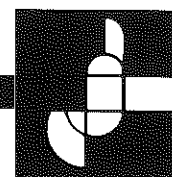
L'ensemble des convives a pu ensuite danser sur des airs de Folk, Valses etc.

Puis il a fallu se séparer et se dire

A l'an que ven.



Les acteurs en scène et le public enthousiaste !



laboratoire photos couleur

W. Lhermenier

express-color photos couleur en 1 h.

Place de l'Hôtel de ville, B.P. 127

07001 PRIVAS CEDEX - Tél. 04 75 64 21 09

VIAZAC et Fils

GARAGE - CARROSSERIE

Zone industrielle Le Lac
07000 PRIVAS

Tél. 04 75 64 80 56
Fax 04 75 64 47 72



MÉCANOGRAPHIE FAURE

PAPETERIE

2, place Adelbert

BUREAUTIQUE

3, rue de la République

Tél. 04 75 64 28 49 - Fax 04 75 64 79 88

e-mail : faure.christian.s.a.@wanadoo.fr

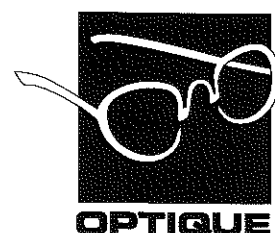
07000 PRIVAS

STOCK ELEC.

Z.I. Le Lac
Avenue Marc Seguin
07000 PRIVAS

Téléphone : 04 75 64 86 69

Télécopie : 04 75 64 76 96



OPTIQUE



SURDITE



CONTACT

Bochet

Jean Marget

12 - 16 Cours de l'Esplanade - **PRIVAS**

Tél. 04 75 64 11 65 - Fax 04 75 64 86 16

L'image de qualité doit se mériter, non se décréter

INFORMATIONS PÊLE-MÊLE...

■ ECOLE

Plus de sécurité pour nos enfants :

Entre 9h05 (9h35 le mercredi) et 11h20 le matin et entre 13h45 et 16h20 l'après midi, les parents pourront accéder à l'école maternelle par le biais de la sonnette.

A l'école primaire, nous vous demandons de bien fermer le loquet sur le portail de façon à ce que les petits ne puissent pas l'ouvrir et sortir sur le parking.

L'école primaire dispose maintenant d'équipements sportifs : mini buts de foot et des paniers de baby basket.

■ OPÉRATION BRIOCHES

Comme toutes les années, elle se déroule au mois d'octobre au profit de l'ADAPEI*.

Pour notre commune la vente de brioches a rapporté la somme de 5 580 F pour 170 brioches vendues.

Les responsables de cette opération tiennent à remercier les associations pour leurs participations, les bénévoles de quartier qui se sont mobilisés pour se rendre au domicile des Saint-Priéroux qui d'ailleurs leurs ont réservé un accueil chaleureux.

Rappelons que l'argent de cette collecte sert à la création d'établissement tel que Centre d'Aide par le Travail, centre d'hébergement, foyers de vie pour handicapés dans notre département.

Que tous soient vivement remerciés pour cet élan de générosité.

* Association départementale des amis et parents d'enfants inadaptés.

■ LES 35 HEURES

Dans le cadre de la loi relative à l'aménagement et la réduction du temps de travail, la mise en place des 35 heures a été négociée avec l'ensemble du personnel communal. L'ARTT s'applique depuis le 1^{er} janvier 2002.

■ SECRÉTARIAT DE MAIRIE

Nous vous informons des nouveaux horaires d'ouverture :

Lundi - Mercredi et Vendredi
de 9h à 12h et de 13h à 17h

■ HIVER

Nous rappelons à nos concitoyens qu'il est important de protéger leur compteur d'eau contre le gel. En cas de détérioration du compteur son remplacement est à la charge de l'utilisateur.

Concernant la voirie, du sel de déneigement a été mis à disposition dans tous les quartiers de la commune.

Ce sel est exclusivement destiné à la voirie communale.

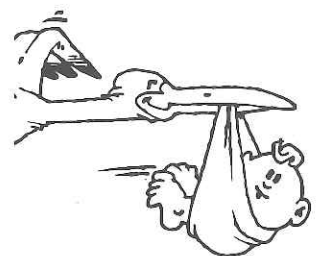
■ PRATIQUE

Pour faciliter le relevé de consommation de l'eau, nous vous demandons de bien indiquer le nom de l'abonné, lisiblement, sur chaque compteur d'eau.

VŒUX DU MAIRE ET DE SON CONSEIL MUNICIPAL

* La présentation des vœux 2002 se déroulera à la salle polyvalente de Saint-Priest le jeudi 24 janvier 2002 à 18 heures 30. Toute la population y est conviée.

ETAT CIVIL 2001



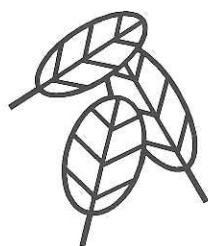
NAISSANCES

BOURRET Baptiste le 20 février 2001
HASLE Margaux le 25 février 2001
CHAREYRON Alexis le 30 mai 2001
REYNIER Brandon le 26 juillet 2001
FEODOROFF Ainhoa le 11 septembre 2001
FEODOROFF Tamara le 11 septembre 2001



MARIAGES

KURÈS Marc et REPELLIN Mathilde le 30 juin 2001
BOURRET Olivier et PETIT Karine le 28 juillet 2001
ROBERT Guillaume et GAUDE Sylvie le 4 août 2001
POINAT Fabrice et TEYSSIER Sandrine le 18 août 2001
BLACHIER David et ROMÉO Sandrine le 8 septembre 2001
ORSINI Vincent et GUIGON Nicole le 22 septembre 2001



DÉCÈS

HAOND Emile le 1er janvier 2001
JOANNET Yvonne le 20 septembre 2001
MATHEVON Stéphanie le 16 novembre 2001

imprim'express

une autre idée de l'imprimerie

impression
numérique

Toute la **photocopie noire ou couleur**
sur matériels connectés :
livres à la demande, catalogues, ...

L'**infographie**, la **retouche de photos**, ...
L'imprimerie rapide...

Photocopies de **plans**
Impression sur **tee-shirt, puzzles, tapis souris...**

Posters couleur à l'unité jusqu'à 80 x 120 cm
d'après vos photos ou vos fichiers informatiques

6, avenue de Chomérac
07000 PRIVAS - ☎ 04 75 64 33 36
www.imprim-express.fr



HYPER U

**CENTRE
DE
LAVAGE**
OUVERT 7/7 JOURS
de 6h à 22h

GPL
24/24h

U
les nouveaux
commerçants

Ouvert du lundi
au samedi
de 8h30 à 19h30
☎ 04 75 66 96 69



flash

OUVERT 7 Jours sur 7
Cafétéria
☎ 04 75 66 52 92

CENTRE COMMERCIAL **CLEF du SAC**

Pour vos yeux, nous concilions :

le charme
avec
l'efficacité...

... la beauté
avec
l'acuité...

**...et le meilleur résultat
...avec le plus juste prix.**

Silhouette

Jérôme et Vincent FLÉCHON

OPTILUX

optiLook

4, Rue de la République
Tél. 04.75.64.24.24

à Privas

6, Place de l'Hôtel de Ville
Tél. 04.75.65.87.47